



Compte rendu du CHSCT du 21 mars 2013

Délégation CGT : Geneviève Bouland, France Urgon, Régis Dabouis, Thierry Durin.

Les points abordés lors de ce CHSCT qui ont occasionné le plus de débats ont été :

- les fiches santé sécurité conditions de travail (anciennement registres hygiène et sécurité) ;
- le plan annuel de prévention 2013 de la DDFIP ;
- le rapport annuel du médecin de prévention ;
- la formation des membres du CHSCT 37 ;
- la 1ère série de décisions budgétaires.

1 - les fiches santé sécurité conditions de travail :

L'examen de ces fiches et des suites données par l'administration aux observations portées par les agents est un des points systématiques des CHSCT et des groupes de travail qui les préparent.

A l'occasion de ce CHSCT, un débat général s'est déroulé à partir de la fiche remplie par les agents de la Trésorerie de Montbazou, confrontés à différentes absences imprévues et partiellement comblées par l'appui de l'équipe de renfort départemental, ce qui a créé une surcharge de travail et un mal-être des collègues, celui-ci étant renforcé par le flou sur leur avenir, le bail accordé par la commune pour ce poste finissant en février 2014 (voir le [compte rendu CGT du dernier CTL](#))

A partir de cet exemple, la CGT a élargi le débat : la DDFIP 37 ayant adressé une proposition de restructuration globale du réseau départemental à la Direction générale et étant dans l'attente de la réponse, l'ensemble des agents des trésoreries s'interrogent sur leur avenir, tant des modifications éventuelles d'affectation géographique ont des conséquences professionnelles et personnelles, ce qui crée d'ores et déjà de l'angoisse. De même, si restructurations il y a dans l'avenir, l'impact sur les conditions de travail sera lourd.

A ce titre, la question des restructurations du réseau des trésoreries doit donc appeler, dès maintenant, l'attention et l'analyse du CHSCT.

2 - le plan annuel de prévention 2013 de la DDFIP :

Le plan annuel de prévention s'appuie sur l'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels, les avis des agents ayant été recueillis à l'automne 2012. Le plan annuel de prévention, qui a été examiné en détail lors d'un groupe de travail du CHSCT du 8 mars 2013, a pour objectif de lister les actions de prévention des risques professionnels prioritaires à mettre en œuvre cette année.

Soulignant la qualité du recensement des risques et la cohérence des actions proposées, la CGT a approuvé ce plan.

Vote : CGT et FO pour, Solidaires abstention.

3 - le rapport annuel du médecin de prévention :

La présentation chaque année de ce rapport permet de faire un constat sur l'étendue et l'évolution des atteintes à la santé des agents, dont certaines sont manifestement liées au travail. Ainsi, en 2012, on constate une nette augmentation des consultations du médecin de prévention pour affections psychopathologiques. 48 % des pathologies constatées sont en lien ou ont une incidence sur le poste de travail : une sur deux !

Les consultations médicales sont bien évidemment anonymes, mais le rapport relève utilement des faits et ressentis exprimés par les agents concernés et sources de mal-être au travail :

- . la pression autour des résultats à atteindre ;
- la diminution (temporaire ou définitive) du nombre d'agents dans un service, avec le maintien de la même charge de travail ;
- . le non remplacement en cas d'arrêt maladie ;
- . des conflits de personnes ;
- . un fatalisme sur les capacités d'assurer la charge de travail, mais avec une certaine démotivation voire désintérêt parfois ;
- . **une souffrance plus grande lors de management plus exigeant.**

Nombre d'agents se reconnaîtront dans ces constats, qu'ils aient eu ou pas besoin de consulter le médecin de prévention.

Et malheureusement, le CHSCT 37 a dû se réunir le 7 février dernier suite à une tentative de suicide sur le lieu de travail...

4 - la formation des membres du CHSCT 37 :

Une formation des membres du CHSCT sur le cadre réglementaire d'intervention de cette instance s'est déroulée en janvier sur trois jours. La note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2013 invite les CHSCT locaux à proposer des modules complémentaires de formation, à valider à l'échelon central. La CGT a proposé que soit conçu et dispensé un module sur les enquêtes du CHSCT sur les conditions de travail à la suite d'un acte suicidaire, ces situations se multipliant à la DGFIP.

5 - la 1ère série de décisions budgétaires.:

Le CHSCT a avalisé une première série d'actions qu'il financera :

Formations initiale Secourisme
Formations recyclage Secourisme
Formations Gestes et postures
Formation habilitation électrique (initiale)
Formation habilitation électrique (recyclage)
Formation équipiers de première intervention. Évacuation
Formations équipiers de première intervention extincteurs
Formations Post permis
Formations Risques psychosociaux
Formation prévention du risque canin

Expertise thermique Béranger
Vitrage caisse - S.I.E. Loches
Boîte à lettres – Service courrier Champ Girault
Caisse - Ste-Maure
Fontaines d'eau – Maintenance - Tous sites
Garde corps personnes à mobilité réduite – Champ Girault
Chariots de service (2) – SPF Tours
Stores – Béranger côté rue Victor Hugo
Contrôles réglementaires : Électricité - portes automatiques
Sacs à dos (2) - C.D.I.F. Tours

Concernant l'aménagement de la banque d'accueil du CDFP Champ Girault, demande déjà ancienne des agents, les éléments fournis lors de cette séance n'étaient pas assez précis pour décider du financement. **La CGT a demandé que tout soit mis en œuvre pour qu'un devis précis et répondant à la demande soit fourni très vite, afin de permettre une décision rapide du CHSCT et une réalisation de cet aménagement avant la campagne IR**